

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 25 septembre 2026	N° 2026-457

Convocation du 18 septembre 2026

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Claudine BICHET, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, Mme Christelle COTTON, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, Mme Yana LANGLOIS, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUIILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
M. Gerald CARMONA à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jean Francois CLEDEL à M. Marc LAFOSSE
Mme Laure CURVALE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Florence DAMET à M. Christian BAGATE
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Juliette PEREZ
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT
Mme Véronique FERREIRA à M. Jean-Claude MARSAULT
M. Jeremy NICOL à M. Yohann GIACOMETTI
M. Taner OZKOSAR à Mme Cécile DESJAMBES
M. Eric OZOUX à M. Mayeul L HUIILLIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Philippe QUERTINMONT
M. Fabien ROBERT à Mme Ariane ARY
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Ariane VAN GHELUE à M. Georges SIMON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260925-lmc1118745-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié : 02/10/2026

	Conseil du 25 septembre 2026	Délibération
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2026-457

Association Centre régional d'information jeunesse Nouvelle-Aquitaine - Subvention de fonctionnement 2026 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Gwénaél LAMARQUE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'Association Centre régional d'information jeunesse Nouvelle-Aquitaine (CRIJNA) vise à faciliter l'accès à l'autonomie et le développement du pouvoir d'agir des jeunes en leur donnant les moyens d'avancer de manière éclairée dans la construction de leur parcours. Info Jeunes Bordeaux accueille tous les jeunes de la métropole bordelaise, quels que soient leur âge, leur situation ou leurs besoins grâce à une implantation sur 14 communes. L'accès est libre, gratuit, anonyme et sans rendez-vous, avec une large amplitude horaire (27h/semaine). Les jeunes y trouvent toutes les informations utiles pour avancer dans leur vie personnelle ou professionnelle : orientation, études, emploi, jobs, formation, mobilité internationale, logement, santé, transports, loisirs, culture, aides diverses. Selon les besoins, l'accueil peut se faire en libre accès ou sur rendez-vous, afin d'offrir un accompagnement plus approfondi et personnalisé.

Info Jeunes Bordeaux place les jeunes au cœur de ses actions en créant un environnement accueillant, inclusif et bienveillant, où chacun se sent écouté, valorisé et encouragé à s'impliquer. À travers une écoute active, l'équipe recueille régulièrement leurs idées, besoins et retours, que ce soit dans les locaux, lors d'événements ou via les réseaux sociaux (Instagram, Discord). Les horaires des activités sont pensés pour être compatibles avec leur réalité (études, jobs, etc.) et des consultations régulières sont menées pour adapter la programmation aux attentes exprimées. Info Jeunes Bordeaux valorise l'engagement et la créativité des jeunes en leur proposant de porter des projets, d'utiliser les locaux, et en les orientant vers les dispositifs de soutien existants (Je relève le défi, appels à projets...). Leur contribution est mise en lumière via des publications sur les réseaux, vidéos, événements, renforçant leur implication. Enfin, l'accueil de volontaires en service civique, européens, stagiaires permet d'enrichir les projets avec leurs regards, leurs idées et leurs expériences, tout en leur offrant une expérience concrète d'engagement.

Info Jeunes Bordeaux développe depuis plusieurs années une forte dynamique "hors les murs", en allant directement à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent (152 actions en hors les murs pour 10 694 personnes touchées soit 63 % des actions et plus de 90 % du public en hors les murs en 2024). En lien avec de nombreux partenaires (établissements scolaires, associations, centres d'animation, structures jeunesse...), l'équipe intervient lors de salons, forums, événements ou directement à la demande de structures comme des lycées, l'École de la 2^e chance, OIM, Proximité, Unis Cité, etc.

Une attention particulière est portée aux jeunes en rupture ou éloignés des structures traditionnelles, notamment à travers des actions en partenariat avec la Mission Locale, l'EPIDE, l'AFPA (promo 16-18), l'Ecole de la 2^{ème} chance ou encore dans le cadre de la

Cité éducative.

Présents sur l'ensemble de Bordeaux Métropole, Info Jeunes participe à de nombreux projets de quartier pour renforcer la visibilité de l'offre jeunesse et favoriser l'accès à l'information pour tous. Ces actions de proximité contribuent à lutter contre le non-recours aux droits et à faire connaître les possibilités d'accompagnement.

L'équipe peut également accompagner les structures jeunesse et les associations de jeunes dans la conception de nouveaux projets, en s'appuyant sur une connaissance fine du territoire, des besoins des jeunes et des dispositifs existants, afin de proposer des actions pertinentes, innovantes et complémentaires.

Les actions du CRIJNA sont liées aux compétences et champs d'action de Bordeaux Métropole, tant par la population ciblée (dont 107 000 étudiants sur Bordeaux Métropole) que par les thématiques abordées (emploi, logement, mobilité, santé, numérique...). Le CRIJNA garantit ainsi une mission de service public en diffusant auprès de tous les jeunes métropolitains des informations relatives à tous les champs de leur vie quotidienne : emploi, orientation et insertion professionnelle, logement, santé, vie pratique (carte jeune Bordeaux Métropole, tarifs jeunes Tram Bordeaux Métropole - TBM), mais aussi vie culturelle, engagement citoyen, connaissance des droits, mobilité internationale. Cet ensemble favorise ainsi l'autonomie, l'initiative et l'engagement des jeunes.

L'association dispose des 14 structures Information Jeunesse sur la métropole bordelaise et la mise en œuvre d'Info Jeunes Bordeaux. C'est à ce titre que la métropole est sollicitée pour soutenir son action.

En 2026, le Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine (CRIJNA), via son antenne bordelaise, Info Jeunes Bordeaux, renforce son engagement en faveur de l'accueil, de l'écoute et de l'accompagnement des jeunes au travers des dispositifs d'accueil en présentiel et sur les réseaux sociaux, via des ateliers, des accompagnements individuels et l'accueil d'associations et partenaires. L'association organise des événements et ateliers ciblant les enjeux prioritaires pour les jeunes, à savoir l'orientation et l'insertion professionnelle, la mobilité, l'engagement citoyen, l'aide à l'autonomie, l'accès aux droits et des informations sur la santé et le logement. En complément de ses missions régulières, l'antenne bordelaise approfondit en 2026 deux axes prioritaires : le logement et le lien social, en réponse aux défis spécifiques rencontrés par les jeunes, notamment les étudiants.

Bordeaux Métropole soutient depuis 1994 le développement de cette structure, anciennement dénommée le CIJA, par l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Pour l'exercice 2026, Bordeaux Métropole est sollicitée par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine pour un soutien financier de 35 000,00€ au titre d'une subvention de fonctionnement, pour le financement d'actions en direction de la jeunesse, notamment étudiante sur un montant de dépenses de 1 679 140 €. Il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 30 400€ identique à celle de 2025.

Indicateurs financiers

	Budget 2026 (N)	Budget 2025 (N-1)
Charges de personnel / dépenses subventionnables	76,31 % 1 278 000 € / 1 679 140 €	75,69 % 1 344 000 € / 1 775 600 €
% de participation de BM / dépenses subventionnables	1,81 %	1,71 %

% de participation des autres financeurs / dépenses subventionnables	Etat (520 000 €)	Etat (605 000 €)
	30,95 %	34,07 %
	Région (474 000 €)	Région (525 000 €)
	28,21 %	29,57 %
	Fonds européens (320 000 €)	Fonds européens (310 000 €)
	19,05 %	17,46 %
	Conseil Départemental (5 000 €)	Conseil Départemental (12 000 €)
	0,29 %	0,67 %
	Communes (166 500€)	Communes (77 500€)
	9,91 %	4,36 %

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement Général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,
VU la délibération n° 2016/425 du 8 juillet 2016 relative à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,
VU la demande formulée par l'organisme en date du 10 juillet 2025, numéro 2026-00182,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026 de l'association CRIJ Nouvelle-Aquitaine est recevable dans la mesure où celle-ci, par son action, participe au rayonnement du territoire et favorise l'accompagnement et l'information auprès des jeunes et étudiants d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer pour l'exercice 2026, une subvention de fonctionnement de 30 400 € en faveur de l'association CRIJ Nouvelle-Aquitaine,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention 2026 ainsi que tout acte afférent,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 23.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour : 103
Contre : 0
Abstention : 0
Non-participation au vote : 1 (M. Olivier ESCOTS)

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2026

Par le/la secrétaire de séance, Signé numériquement le 01/10/2026 Par Emmanuel SALLABERRY Vice-président 	Pour expédition conforme, Signé numériquement le 02/10/2026 Par Thomas CAZENAVE Président 
--	--